



Mairie  
de  
**AIGALIERS**  
30700

**PROCES-VERBAL**  
**de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Mercredi 28 Novembre 2018**  
**Mairie d'AIGALIERS**

Présents : Messieurs BLANC Serge, BOYER Daniel, CHRISTOL Georges, MARREL Jérôme, RUOT David,  
Mesdames BALMASSIERE Sophie, BONZI Frédérique, GLOANEC Marie-Lise.

Excusés : Monsieur SABIANI Pierre-Jean

Pouvoirs : Madame LOYAL Denise a donné pouvoir à M. BOYER Daniel  
Monsieur TALLARON Jérôme a donné pouvoir à Mme GLOANEC Marie-Lise

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 00.

Madame BONZI Frédérique est désignée secrétaire de séance.

✓ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion.**

Le compte rendu de la réunion en date du 17 Octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Après lecture par le Maire de l'Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour ; examiné au dernier point du compte rendu. Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité.

✓ **Délibération pour classement de la parcelle AN 344 lieu-dit Foussargues dans le domaine public communal**

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité, classe la parcelle AN 344 au lieu-dit Foussargues dans le domaine public communal afin de joindre le carrefour Rue de l'arceau/Chemin des jardins au Chemin de Pousselargues.

✓ **Délibération pour nomination du chemin partant de la rue de l'Arceau et finissant sur le chemin de Pousselargues et intégration dans le tableau des voies communales, au hameau de Foussargues**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents décide de nommer une nouvelle voie au hameau de Foussargues, depuis le carrefour Rue de l'Arceau/ Chemin des Jardins jusqu'au chemin de Pousselargues : **chemin du PERAS**.

La voie *Chemin du PERAS* sera intégrée dans le tableau des voies communales.

✓ **Délibération pour numérotation de l'immeuble AN 9 au hameau de Foussargues**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la création du numéro 75 pour la parcelle cadastrée AN 9, prochainement urbanisée au lieu-dit Foussargues.

✓ **Délibération pour repas de fin d'année offert aux aînés de la Commune et pour le spectacle de Noël offert aux enfants de la Commune**

✚ Repas des aînés : Le repas des aînés, offert par la Commune aux personnes âgées de 60 ans et leur conjoint, aura lieu le dimanche 9 Décembre 2018, au restaurant La Farigoulette à Seynes

✚ Spectacle des enfants : Un dessin animé sera projeté dans la salle de psychomotricité de l'école, pour les enfants de la Commune d'Aigaliers, le mercredi 12 décembre 2018.

✓ **Coupes de bois-exercice 2019**

L'Office National des Forêts (O.N.F) propose de mettre à la vente pour 2019 une coupe sur la parcelle n°13 A canton de « Darboux et Braveille » sur une contenance de 15.98 ha (exercice 2018) et la parcelle n°12 sur une contenance de 17 ha (exercice 2019).

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de mettre à la vente ces deux coupes de bois, et confie à l'O.N. F la détermination du prix de retrait.

### ✓ **Mise en place du RIFSEEP**

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux : le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

### ✓ **Subvention aux communes sinistrées de l'Aude**

Le Maire propose d'attribuer une subvention aux communes sinistrées de l'Aude, à l'Association des Maires de l'Aude ou au département. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner une subvention d'un montant de 1000 euros à l'Association des Maires de l'Aude.

### ✓ **Convention avec le Centre de Gestion pour la gestion de la protection des données**

Après proposition du Centre de Gestion 30, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de passer convention avec le Centre de Gestion 30 pour la mise en place du dispositif « Protection des Données » de la Commune.

### ✓ **Questions diverses**

-*La Compagnie de l'Ours* a monté une pièce de théâtre. La Commune d'Aigaliers souhaite participer à l'achat de ce spectacle pour un montant de 150 euros, en partenariat avec la Commune de Foissac, où la pièce serait jouée. Une date est en cours de finalisation.

-*Vendredi 30 Novembre 2018* : Une réunion d'information sur les travaux d'alimentation en eau du hameau le Chabian, est organisée à la Mairie avec les habitants de Bruyès et du Chabian.